

PLAN LOCAL d'URBANISME

Projet de modification simplifiée n°2

Schlierbach

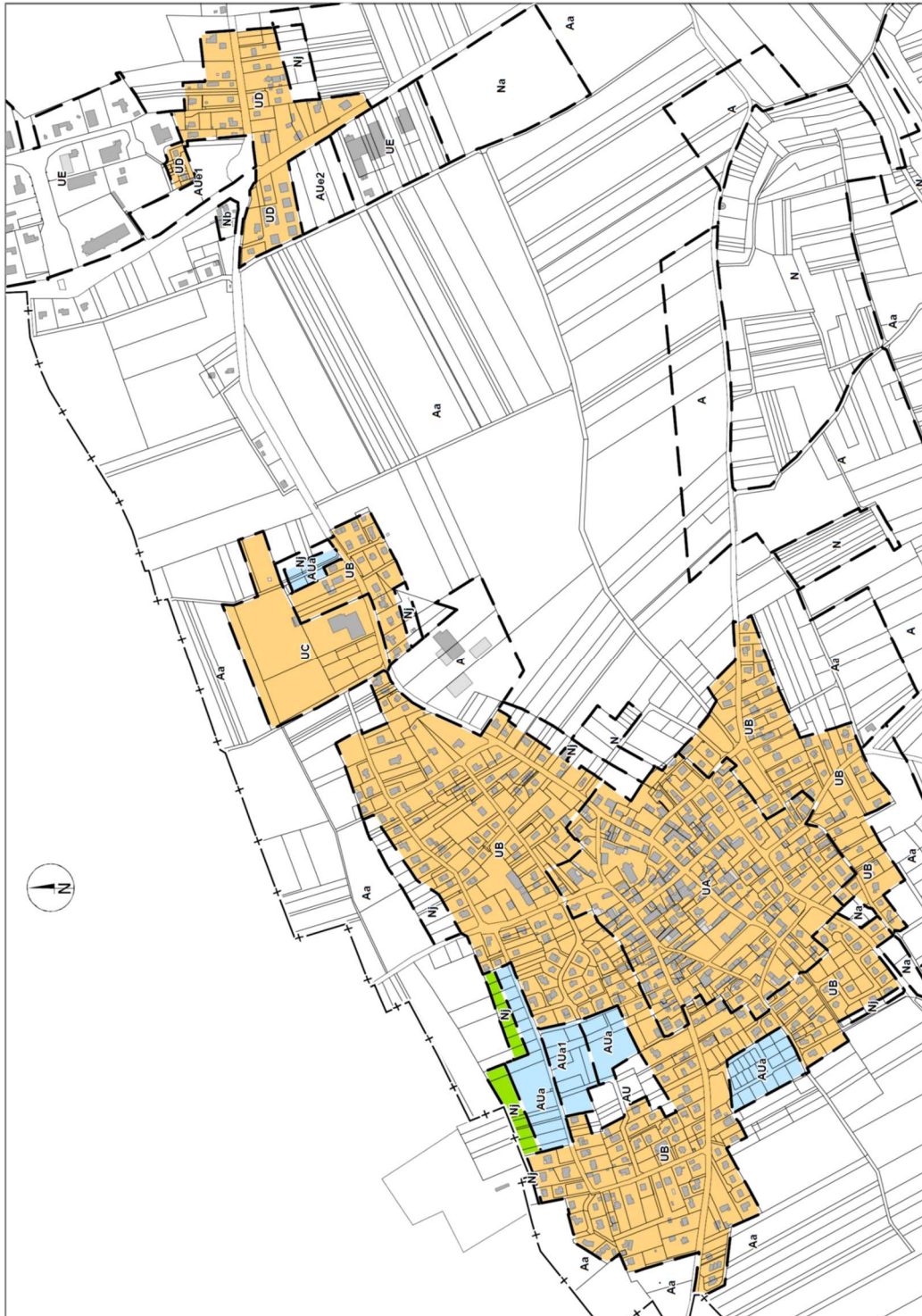


Secteurs du territoire concernés par la procédure de modification simplifiée du PLU

Annexe rubrique 2.5.



Avril 2025



Zones et secteurs concernés par les modifications apportées aux plans de zonage/OAP

Les zonage initiaux impactés sont les suivants :

- Zones UA et UB.
- Secteurs AUa, AUa1 et Nj.

Zones et secteurs concernés par les modifications apportées au règlement

Les modifications apportées au règlement impactent les zones UA UB, UD, et secteurs AUa et AUa1.

